

ECCO

European Confederation of Conservator-Restorers' Organisations A.I.S.B.L.

SHORT NEWS – 25 mai 2015

Chers membres,

Cinq mois se sont écoulés depuis la dernière édition des *Short news*. Dernièrement, le comité de l'ECCO s'est réuni cinq fois en ligne, ce qui reflète un changement d'approche. Cela accélère la communication et économise de l'argent, conformément à notre engagement de réduire les dépenses. Je pense que nous sommes de plus en plus efficaces dans la « salle de réunion virtuelle » à chaque fois que nous l'utilisons.

Notre première réunion physique du comité a eu lieu juste avant l'assemblée générale de l'ECCO au musée de Bratislava, le 20 avril 2015. Le comité a profité de l'opportunité de la préparation de l'assemblée générale pour rencontrer Wolfgang Baatz, président de l'ENCoRE afin de discuter de la publication du texte sur la pratique durant le parcours éducatif et du développement des études de doctorat. Nous avons été interrogés sur notre vision – celle des professionnels actifs.

Il y avait 18 délégués avec droit de vote à l'assemblée générale, représentant ICRI (IR), ACB (BG), SKR / SCR (CH), VDR (GE), KR (SK), NKF-DK, NKF-FI, NKF-N, NKF-S, DRS (SLO), APROA-BRK (B), FFCR (F), MRE (HU), ORV (AT), VRKS-ARCA (IT), ARP (PT). Était également présent notre membre associé AMG-KKR (CZ). Deux délégués du CRAC et de l'ACRE avaient envoyé leur procuration pour pouvoir prendre part aux votes. Parmi les invités présents on comptait Wolfgang Baatz, président de l'ENCoRE et les présidents des organisations de Hongrie et de la République tchèque voisine.

Un des moments forts de l'ordre du jour a été l'annonce de la signature, le 25 avril 2015 à Rome, d'un « protocole d'entente mutuelle » (MoU¹) formant convention de partenariat entre l'ECCO et l'ICCROM représentés par les présidents desdites organisations, Susan Corr et Stefano De Caro, avec la collaboration de Vincent Negri et de Catherine Antomarchi. Étaient également présents à cette occasion David Aguilera Cuco et Sebastian Dobrusskin. Silvia Borghini, notre déléguée italienne, a accueilli la veille une réunion préparatoire du groupe de travail. Le texte peut être consulté sur le site Web de l'ECCO.

En matière d'édition, le *Plan stratégique de l'ECCO* et le livret relatif à sa mise en œuvre ont été présentés et distribués aux délégués de chaque association membre.

Le questionnaire juridique a été officiellement lancé. Il vise à recueillir des informations sur les cadres juridiques en place dans chaque État au niveau national pour la protection du patrimoine culturel. Ces lois peuvent affecter ou limiter la pratique de la conservation-restauration et le questionnaire espère préciser cette information. Il a été conçu en concertation avec notre avocat

¹ MoU : pour *Memorandum of Understanding* (note de traduction).

spécialiste du patrimoine culturel, Vincent Negri, et a été développé en ligne par Sebastian Dobrusskin.

Le questionnaire avait été distribué par courriel aux délégués de l'ECCO un mois avant l'assemblée générale afin qu'ils aient le temps de l'évaluer et poser des questions à l'assemblée générale. Nous avons également utilisé le temps des débats de l'assemblée générale pour attirer l'attention de nos membres sur ce questionnaire. Y répondre peut exiger l'aide d'un avocat au cas où les membres ne seraient pas assez familiers avec ces lois spécifiques. La date limite pour retourner ce questionnaire au comité est septembre 2015. Les données recueillies seront traitées par Vincent Negri et la publication des résultats est prévue pour janvier 2016.

C'est également une bonne nouvelle que la signature du contrat pour une nouvelle conception du site Web et son hébergement par une société allemande, il faut en remercier spécialement notre groupe de travail sur le site Internet.

La présentation de rapports nationaux a été une source d'information très intéressante sur les situations dans certaines de nos organisations membres. À cette occasion, les membres de l'ECCO ont été invités au congrès finnois sur les Trésors monumentaux qui se tiendra à Helsinki durant 3 jours au mois d'octobre.

Ana Galán, représentante de l'ACRE, a invité l'ECCO à Najera, Espagne, les 16 et 17 juillet 2015 pour une « réunion pour le développement espagnol du *Plan stratégique de l'ECCO* » qui aura lieu à l'Institut espagnol pour le patrimoine culturel.

Notre collègue David Aguilera Cueco (France) a présenté les derniers développements en France et la discussion en cours avec le Ministère de la Culture sur l'identification de la conservation-restauration à une activité artisanale. Thorben Ernst (DK) a proposé qu'une déclaration reconnaissant la spécificité du conservateur-restaurateur soit approuvée par l'AG et envoyé à la FFCR pour lui assurer son soutien. Cette « Déclaration de Bratislava 2015 » a été rédigée et ratifiée par l'Assemblée générale et les membres peuvent en trouver le texte sur notre site Web.

Après les élections, les nouveaux membres du comité sont reconduits à leur poste décisionnaire : Susan Corr en tant que présidente, Sebastian Dobrusskin et Stefan Belishki comme vice-présidents, Barbara Davidson en tant que secrétaire générale, Anja Romanovski comme vice-secrétaire générale, Eilis Marsal trésorière et Peter de Groof en tant que vice-trésorier.

Le Reštaurátova Komora, Chambre des restaurateurs slovaques, avait organisé parallèlement un séminaire sur la restauration, et une partie des délégués de l'ECCO a pris part à un voyage en bus permettant la visite de projets in situ et certains d'entre eux ont même communiqué devant le public slovaque.

Suite à l'assemblée générale, un groupe de représentants de l'ECCO (Susan Corr, Sebastian Dobrusskin, Stefan Belishki et David Aguilera Cueco) ont poursuivi leur voyage pour se rendre à la 6e Conférence des ministres responsables du patrimoine culturel à Namur, en Belgique. La présence de l'ECCO lors de cette conférence a représenté une étape très importante pour sa visibilité et sa reconnaissance et a été l'occasion d'initier d'importants contacts pour nos activités à venir. La Déclaration de Namur figure sur notre site Web.

Suite à cette réunion, l'ECCO a renouvelé sa demande de statut d'observateur auprès du Conseil de l'Europe, et lors de la dernière réunion du Comité directeur du patrimoine Culture et du Paysage (CDCPP), du 1^{er} au 3 juin 2015, nous avons été informés que notre demande avait été approuvée. Félicitations à tous ceux qui ont travaillé dur pour rendre cela possible !

Enfin, le comité s'est à nouveau réuni une fois en ligne depuis l'assemblée générale en Slovaquie. Le prochain lieu de réunion effectif pour l'automne n'a pas encore été fixé, mais on penche pour la candidature de Varsovie, en Pologne, au mois d'octobre, afin de coïncider avec la « Conférence de l'IIC pour les étudiants et les jeunes professionnels conservateurs-restaurateurs » et de faire avancer la cause de l'ECCO en Pologne.

Barbara Davidson et Susan Corr

Traduction David Aguilera Cueco, révisions Anne-Élizabeth Rouault.